

Certificat de Spécialisation agricole

CS ARROSAGE AUTOMATIQUE ESPACES VERTS ET SOLS SPORTIFS

RNCP 35397 (01 04 2026) - Diplôme national de niveau 4 du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

MAJ 03 2025

Public ciblé

- Jeunes entre **18 et 29 ans** révolus.

Conditions d'accès

- Avoir un **diplôme niveau 4** en lien avec l'aménagement paysager ou une spécialité voisine
- **ou 1 an** d'activité dans le secteur de l'aménagement paysager
(*Dérogations possibles pour d'autres cas*)
- Tests et entretien de positionnement.

Modalités d'inscription

- Dossier de préinscription / candidature en ligne ► www.campusverdazur.fr
- Lettre de motivation, bulletins scolaires, certificats, diplômes.

Modalités d'entrée en formation

- Entretien tripartite
- Signature du contrat d'apprentissage
- Sous réserve des places disponibles

Votre statut

Vous serez **salarié sous contrat d'apprentissage** (-30 ans) ou contrat de professionnalisation (+30 ans).

Modalités financières

Votre **rémunération** mensuelle sera calculée en % du SMIC selon votre âge et l'année de formation.

Organisation de la formation

- **Alternance** entre l'entreprise et le centre de formation sur **1 an**
(1 semaine / mois au CFPPA)
Soit 400h de formation en centre, le reste en entreprise.
- Calendrier de formation : **De Septembre à Juin**

Examens

- Formation en **unités Capitalisables (UC)**
- Evaluation en **situations professionnelles** tout au long de la formation

Individualisation

- Adaptation des parcours selon :
 - les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE) ;
 - les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Cette certification permet de former des ouvrier·ère·s paysagistes spécialisé·e·s en arrosage automatique, qui pourront exercer leurs activités dans des entreprises de travaux paysagers ou des structures sportives (Stades, Golfs,...)

L'OBJECTIF

Les titulaires de ce diplôme seront en capacité de :

- Élaborer un projet d'arrosage automatique
- Mettre en place des réseaux hydrauliques, électriques et de communication
- Entretien d'une installation d'arrosage

Ce certificat permet le perfectionnement et l'approfondissement des connaissances acquises. Sa finalité est l'insertion professionnelle.

POURQUOI L'APPRENTISSAGE ?

Choisir l'apprentissage c'est associer une formation diplômante à une expérience professionnelle, avec des atouts que la plupart des autres voies ne peuvent proposer. C'est la possibilité de pouvoir exercer en situation réelle ses capacités d'aptitude au métier. De plus, ce cursus permet à l'apprenti d'être rémunéré pendant toute sa formation ! Au final, vous serez doublement récompensé par l'obtention d'un diplôme et par une expérience professionnelle qui vous permettront de vous insérer plus rapidement dans le monde du travail.

L'alternance repose sur une relation tripartite entre l'apprenti, son maître d'apprentissage et le centre de formation, dans un climat de confiance et d'engagements réciproques.

LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE



ÊTRE
RÉMUNÉRÉ
PENDANT SA
FORMATION



ASSOCIER
THÉORIE ET
PRATIQUE EN
ENTREPRISE



ACQUÉRIR DES
SAVOIRS ET SAVOIR-
FAIRE AVANT D'ÊTRE
ENTRÉ SUR LE
MARCHÉ DU TRAVAIL



DÉBOUCHER
RAPIDEMENT
SUR UN
EMPLOI

+ d'infos : www.education.gouv.fr
www.service-public.fr

LE CONTENU DE LA FORMATION (Consultez le référentiel du diplôme sur www.chlorofil.fr)

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques.

Préparer l'installation d'un système d'arrosage automatique

- Réalisation d'un plan d'exécution d'une installation d'arrosage automatique
- Prévisions en matériel, équipement et main d'œuvre

Entretenir un système d'arrosage automatique :

- Diagnostic de dysfonctionnement
- Réparation de pannes
- Maintenance préventive

Réaliser l'installation d'un système d'arrosage automatique:

- Montage des équipements hydrauliques et électriques
- Pose et réglages des émetteurs d'eau
- Pose et paramétrage d'un programmeur

TRE :

- Techniques de recherche d'emploi et élaboration de projet.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Venez découvrir nos supports pédagogique sur notre site internet



www.campusvertdazur.fr



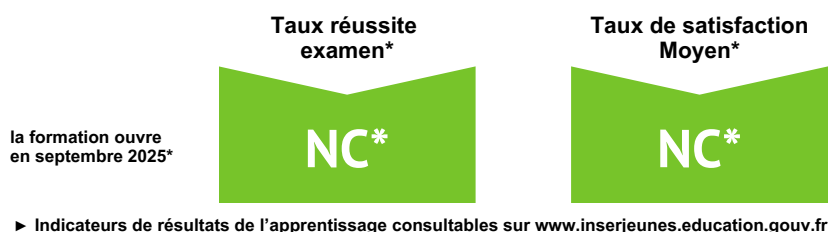
Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

LES DÉBOUCHÉS

Exemples de poursuites de formation possibles :

- BTSA Aménagements Paysagers, BTSA Gestion et Maitrise de l'eau
- CS Arboriste Élagueur, CS Constructions Paysagères
- Formations professionnalisantes, Formations professionnelles courtes 100% Nature.

Insertion professionnelle : Ouvrier•ière qualifié.e, Chef.fe d'équipe dans des entreprises privées ou collectivités territoriales



Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Formation Apprentissage
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 91 02 33
E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr
Site web : www.campusvertdazur.fr

